



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 décembre 2018  
19 heures 00

-----

PP/GF

N° 002361

Finances - Budget  
2019 - Section  
d'investissement -  
Ouverture anticipée  
de crédits.

Affiché le :

Le mardi 4 décembre 2018 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 28 novembre 2018, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

**ABSENTS EXCUSÉS**: Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (5e Adjoint)  
La séance est ouverte, M. Frédéric SACCO est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 22

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 6

Le conseil est informé qu'en application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsque le budget n'est pas adopté avant 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, dont les échéances antérieures au vote du budget peuvent être mandatées.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'ouvrir au budget 2019 les crédits sur les programmes suivants :

Programme 1003	article	2158	Services Techniques (matériel outillage)	3 000 €
Programme 1101	article	2188	Police municipale (matériel divers)	30 700 €
Programme 1104	article	2132	Gendarmerie (remplacement chaudières)	7 500 €
Programme 1900	article	2132	Sécurité bâtiments (toiture Rambaud)	20 000 €
Programme 1900	article	21318	Sécurité bâtiments (travaux)	15 000 €
Programme 1901	article	21318	Travaux divers bâtiments (travaux bâtiments)	20 000 €
Programme 1903	article	21312	Réhabilitation chauffage bâtiments (travaux)	5 000 €
Programme 1903	article	2135	Réhabilitation chauffage bâtiments (judo club)	11 200 €
Programme 2001	article	2152	Matériel de voirie (bornes rues)	11 000 €
Programme 2002	article	2182	Véhicules (fourgon service prévention)	22 000 €
Programme 2003	article	2151	Travaux routiers (réseaux de voirie)	40 000 €
Programme 2006	article	2151	Grosses réparations voirie (réseaux + murs)	10 000 €
Programme 2007	article	21538	Eclairage public	10 000 €
Programme 2019	article	2152	Signalisation routière (panneaux divers)	5 000 €
Programme 2060	article	21568	Irrigation poteaux incendie (poteaux incendie)	10 000 €
Programme 2081	article	2152	Equipement cœur de ville (bornes + divers)	10 000 €
Programme 2081	article	21568	Equipement cœur de ville (vidéoprotection)	80 000 €
Programme 2083	article	2152	Aménagement place Carnot (jardinières)	20 400 €
Programme 3000	article	2121	Espaces verts (plantations arbres)	3 000 €
Programme 4100	article	21312	Ecoles 1 <sup>er</sup> degré (travaux)	10 000 €
			<b>TOTAL</b>	<b>343 800 €</b>

## LE CONSEIL A LA MAJORITÉ

**APPROUVE**, les ouvertures de crédits telles que définies ci-dessus.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**